

- Fiche informative sur l'action -

Nouveaux modes d'organisation de l'enseignement des langues vivantes en seconde

Nom du fichier : 57LStExupéryFameck

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Lycée Saint Exupéry

11, Avenue Saint Exupéry 57290 FAMECK

Tél : 03 82 59 18 20

Fax : 03 82 59 18 25

Mèl : ce. 0570023@ac-nancy-metz. fr

personne contact : KOPP Adrien professeur d'allemand a.kopp@ac-nancy-metz.fr

Concerne 3 classes de seconde (60 élèves LV I et LV II) en allemand et anglais, 2 classes d'espagnol LV II et LV III et 2 classes d'italien LV II.

Disciplines concernées : brassage des LV I et LV II, anglais et allemand

Date de l'écrit : mai 2003

PNI4 – axe académique N°8

Résumé de l'action : L'expérimentation vise le nivellement des différences entre la LV I et la LV II et le comblement des lacunes des LV II avec des séquences dans les classes de grands débutants. Des grands débutants peuvent bénéficier d'un enseignement répondant mieux à leurs besoins. Chaque professeur dispose de quatre heures d'enseignement par semaine, les élèves de trois heures. Les élèves sont répartis en groupes de compétences, dans lesquels les professeurs et l'assistant(e) (en allemand, anglais et espagnol) assurent un entraînement à au moins deux compétences, dont l'une est dominante. Les quatre compétences sont évaluées. Les élèves comblent des besoins identifiés dans les différentes compétences et changent de groupes en fonction de leurs résultats aux évaluations. Deux heures en classe entière restent assurées dans des groupes hétérogènes composés de LV1 et de LV2 ou LV2 et grands débutants, selon une progression à peu près commune définie en début d'année.

Mots clés : seconde, langues vivantes, anglais, allemand, espagnol, italien, évaluation, groupes, expression orale, expression écrite, compréhension orale, compréhension écrite, modules, compétences, bilan, projet.

STRUCTURES	MODALITES -DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée d'enseignement général Lycée technologique	Diversification pédagogique Individualisation	Maîtrise des langages	Interdisciplinarité Langues vivantes

- Ecrit sur l'action -

Nouveaux modes d'organisation de l'enseignement des langues vivantes en seconde
Nom du fichier : 57LStExupérFameck

ACADEMIE DE NANCY-METZ
Lycée Saint Exupéry
FAMECK

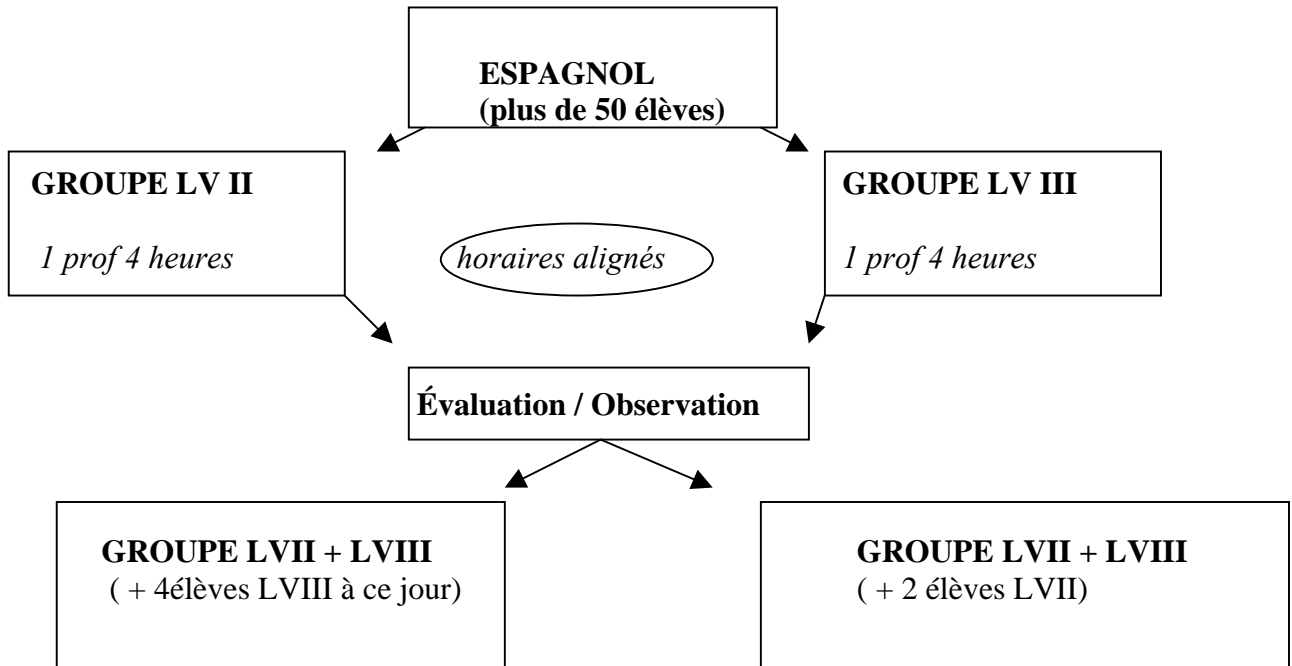
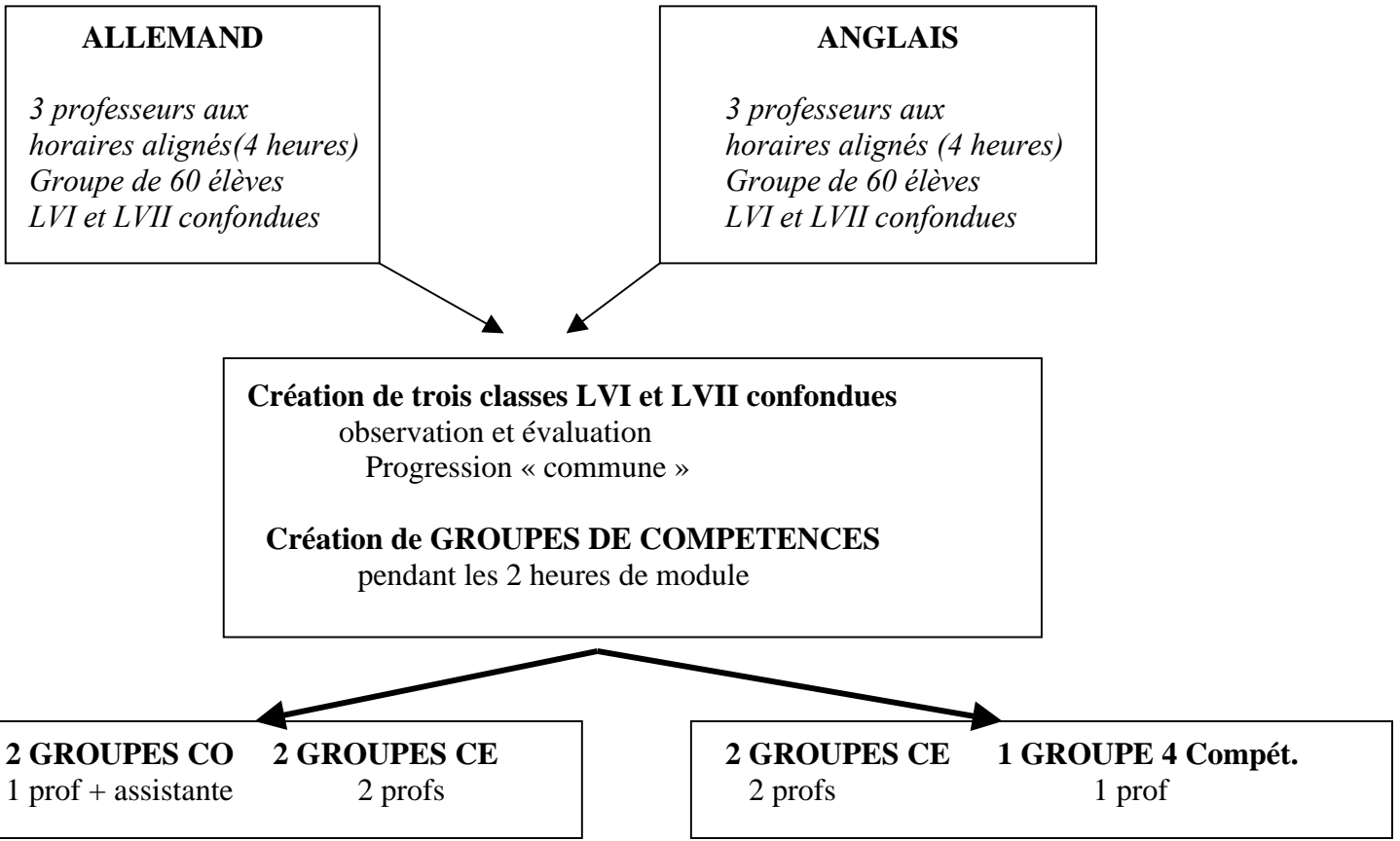
I – LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION EN 2002/2003

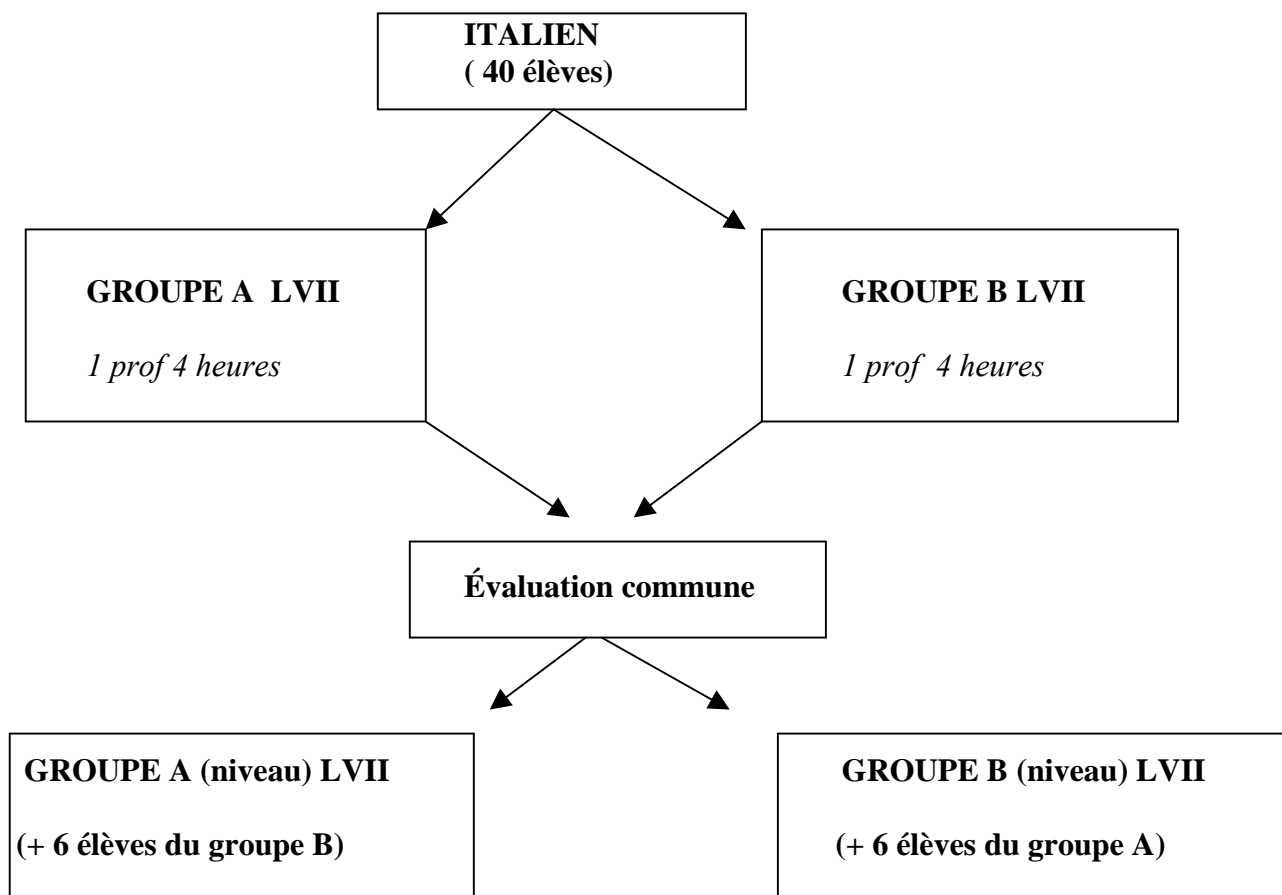
L'expérimentation des nouveaux modes d'enseignement des langues vivantes est poursuivie au lycée dans le but de niveler à terme les différences, aujourd'hui souvent artificielles, entre la langue vivante un et deux d'une part, d'autre part dans le but de permettre à des élèves de langue vivante deux de combler des lacunes en bénéficiant de séquences dispensées dans les classes de grands débutants. A l'inverse, certains grands débutants peuvent bénéficier d'un enseignement répondant mieux à leurs besoins et à leur motivation engendrés par leurs acquis non scolaires.

L'expérimentation concerne trois classes de seconde en allemand et en anglais, deux classes d'espagnol et d'italien. Chaque professeur dispose de quatre heures d'enseignement par semaine, les élèves de trois heures. L'enseignement en groupes (une heure pour chaque élève, deux heures pour chaque professeur) permet de répartir le élèves en groupes de compétences dans lesquels les professeurs et l'assistant(e) (en allemand, anglais et espagnol) assurent un entraînement à au moins deux compétences, dont l'une est dominante. L'entraînement aux quatre compétences est ainsi assuré et évalué toutes les sept semaines environ, entre deux périodes de vacances, à compter de celles de la Toussaint, le début de l'année ayant été utilisé pour l'observation et l'évaluation. Les élèves sont ainsi amenés à combler des besoins identifiés dans les différentes compétences, à changer de groupes de compétences en fonction de leurs résultats aux évaluations.

Deux heures en classe entière restent assurées dans des groupes hétérogènes composés de LV1 et de LV2 ou LV3, selon une progression à peu près commune définie en début d'année. Les élèves conservent donc leur professeur du début d'année en classe entière (deux heures semaine), retrouvent par contre d'autres professeurs dans les groupes de compétences (une heure semaine).

Schémas de l'organisation générale





II- L'EXPERIMENTATION DANS LES QUATRE LANGUES VIVANTES

A- En allemand et en anglais

Les évaluations et la constitution des groupes

Les élèves de deux classes de seconde, une LV 1 et une LV 2 de trente élèves chacune, ont été répartis en trois groupes hétérogènes (mélange de LV 1 et de LV 2) à effectifs identiques. Les heures de cours des élèves et des trois professeurs sont alignées dans l'emploi du temps (lundi : 13h30 /14h 30 et 16h30 / 17h30 ; mardi : 16h30/17h30 ; vendredi 11h/12h).

Les élèves ont été largement informés des conditions de l'expérimentation en début d'année scolaire. Les professeurs se sont mis d'accord pour étudier certains documents, faits de langues, notions et fonctions présentes dans l'unité 1 du manuel *DAP Interaktiv Seconde* sur une période allant jusqu'aux vacances de la Toussaint. En conseil d'enseignement (juin 2002) les professeurs d'allemand avaient décidé d'harmoniser leurs pratiques et avaient établi un « référentiel » grammatical et notionnel/fonctionnel pour les classes de seconde (et de première), référentiel en rapport avec le contenu des rubriques « *Wie geht das ?* » et « *Sprachtraining* » du manuel en usage dans les classes.

Les professeurs ont procédé à deux évaluations écrites et ont évalué les élèves à l'oral (pour la plupart d'entre eux), soit en prise de parole en continu ou en prise de parole ponctuelle. Ces différentes évaluations, associées à l'observation des élèves au niveau de leur comportement, de leur attitude en classe et de leur motivation, ont permis aux trois professeurs de répartir les élèves en trois groupes différents, avec le souci d'un équilibre relatif des effectifs de chaque groupe.

Comme les assistants de langue ont été impliqués dans l'expérimentation, quatre groupes, correspondant chacun à une compétence, ont pu être créés. Deux professeurs se sont vu confier les compétences écrites, un autre professeur et l'assistant les compétences orales, sachant que deux compétences au moins étaient entraînées dans les groupes, mais dont l'une était dominante.

En anglais, un professeur a conservé son groupe pendant toute l'année pour des raisons liées au niveau et à la discipline.

Les constats positifs

- L'observation et l'évaluation des élèves pendant une période donnée semblent nécessaires, dans la mesure où l'implication de l'élève dans l'apprentissage ne se "mesure" pas seulement par une évaluation écrite et orale. Son comportement en classe et sa motivation sont des facteurs non négligeables pour déterminer son profil.
- Le travail par compétence révèle davantage les capacités de l'élève, capacités que le professeur peut prendre en compte, mais que l'élève découvre aussi et qui lui font davantage prendre conscience de ses points forts et faibles et de ses aptitudes dans telle ou telle compétence. La conséquence en est souvent un gain de confiance en soi et une motivation accrue. Il serait souhaitable que l'introduction du *Portfolio européen* des langues puisse accompagner une telle expérimentation.
- Le travail par compétence fait aussi prendre conscience à l'élève que l'apprentissage d'une langue étrangère passe par des entraînements et des supports différents et ne se cantonne pas à l'expression écrite et à l'expression orale par exemple.
- Par ailleurs, plus que des savoirs, cette expérimentation a permis de travailler sur des savoir-faire que le professeur néglige souvent, par omission ou faute de temps.
- L'ambiance de travail en petits groupes, plus conviviale, et le changement de professeur (qui n'a pas été en soi ressenti comme un handicap, mais a plutôt été bénéfique à certains élèves comme aux professeurs) ont été dans l'ensemble ressentis comme des facteurs de réussite de l'expérimentation.
- L'implication des assistants en langue étrangère a été plus que bénéfique, dans la mesure où elle a permis de créer un groupe supplémentaire travaillant plus particulièrement une compétence orale. Pour plus de "crédibilité", ils ont été étroitement associés aux évaluations.

Les points négatifs

- La gestion des groupes, confiée à un professeur (par langue vivante) pour des raisons de commodité, a été assez lourde (tableau des groupes, tableau d'absence, notes...).
- Le travail avec les assistants requiert une préparation et une concertation régulières. Le départ de ces derniers avant la fin de l'année scolaire représente un handicap certain.
- L'absence de certains élèves aux évaluations et aux cours témoigne du fait que les nouveaux modes d'enseignement ont également leur limite, dans la mesure où certains élèves ne se motiveront jamais davantage, quel que soit le professeur ou le mode d'enseignement proposé.
- La durée de chaque période (sept semaines) semble bien courte pour entreprendre un travail approfondi qui soit vraiment profitable à tous les élèves.
- La prise en compte des notes des différentes évaluations des différentes compétences dans la moyenne du troisième trimestre n'a pas toujours atteint l'objectif prévu. *Cet objectif était en fait*

de motiver davantage les élèves pour améliorer leurs moyennes et de les associer plus directement à l'évolution de leurs performances d'une part, d'autre part leur faire prendre conscience de leurs capacités dans les différentes compétences sur une année et non pas sur un trimestre.

B- En espagnol

Après observation et évaluation, deux groupes de LV II et LV III ont suivi un enseignement spécifique assuré par deux professeurs et une assistante pendant deux heures/semaine à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint. Certains élèves de LV II ont rejoint le groupe LV III et inversement. Deux autres heures ont été effectuées en classe entière.

L'alignement des LV II et LV III permettant le brassage des élèves a présenté de nombreux avantages :

- l'augmentation des horaires a permis de mettre en place des activités en groupes pour travailler les différentes compétences.
- certains grands débutants ont pu bénéficier d'un enseignement mieux adapté à leurs besoins en raison de leurs acquis non scolaires (élèves d'origine espagnole). Ils ont pu rejoindre un groupe de LV II au lieu de rester dans un groupe de LV III. Il en est de même des élèves issus de classe de sixième bilingue qui ont débuté l'espagnol LV III en quatrième.
- certains élèves de LV II qui avaient pris un mauvais départ ont eu la possibilité de combler des lacunes en bénéficiant de séquences dispensées dans des groupes de grands débutants. Leur motivation et confiance en soi s'en sont accrues.

C- En italien

Le principe d'organisation est le même qu'en espagnol, mais en LV II. La très grande hétérogénéité des LV II, dont certains relèvent d'une LV I a conduit à la création de deux groupes dits de "niveau" dont l'enseignement est assuré par deux professeurs à raison de quatre heures professeur et trois heures élève par semaine. Après une période d'observation et d'évaluation, deux groupes de "niveau" ont été créés avec pour objectif l'acquisition et la maîtrise des différentes bases grammaticales et lexicales spécifiques à la classe de seconde.

Dans le groupe "fort", qui s'apparente à un groupe de LV I, le travail a privilégié le développement des capacités d'expression écrite et orale.

Pour l'autre groupe, regroupant des élèves de LV II, voire LVIII débutants, l'accent a été mis plus particulièrement sur un entraînement aux quatre compétences et sur le "rattrapage" des notions non acquises en quatrième et troisième.

Cette expérimentation a permis :

- tout d'abord de retrouver un horaire décent d'une part, d'autre part a permis d'éviter aux élèves les plus faibles le sentiment de se retrouver en situation d'échec total : les élèves ont été, à certains moments, considérés comme de vrais débutants.
- Les autres élèves, les plus avancés, ont pu sortir d'un cadre parfois trop étroit pour eux et développer une certaine autonomie dans les compétences d'expression.
- Le travail en classe plénière auquel succède un travail de groupe permet de jouer à la fois sur la dynamique de groupe et le suivi plus individualisé.

- La constitution des deux groupes et l'appartenance à l'un ou à l'autre groupe n'a nullement gêné les élèves : ils étaient conscients de leurs difficultés et lucides sur leur niveau. On peut dire ici que les évaluations plus fréquentes, leur conséquence pratique (l'affectation dans un groupe) amènent l'élève à une prise de conscience et une connaissance plus précise de ses performances. De ce fait il arrive dans son groupe en sachant pourquoi et peut alors mieux orienter son travail.

Toutefois, la reconstitution des groupes a parfois posé problème, dans la mesure où le groupe classe initial éclatait et qu'il fallait se retrouver face à d'autres camarades ou dans une autre ambiance de travail.

L'organisation de l'expérimentation qui partait de deux classes semble ne pas être la solution idéale, dans la mesure où seuls deux professeurs interviennent dans deux groupes. Il faudrait prévoir au moins trois groupes, ce qui aurait l'avantage pour les élèves de pouvoir changer de groupe sans être confrontés à un changement de "niveau" trop radical ou brutal.

III- CONCLUSION

L'expérimentation portant sur un travail en groupes de compétences, voire de besoins, est certainement une forme de travail à poursuivre. Elle a au moins le mérite de faire prendre conscience aux élèves que l'apprentissage d'une langue se décline en différents entraînements et qu'ils ont pu être évalués et devraient être évalués dans ces quatre, voire cinq compétences (la compétence culturelle, qui pourrait être introduite avec les nouveaux programmes de seconde). La prise en compte des évaluations dans les différentes compétences nous semble également intéressante, dans la mesure où l'élève devrait davantage prendre en compte une évaluation annuelle plutôt qu'une évaluation trimestrielle. L'élève n'a pas eu de feuille de route pour pouvoir planifier son parcours. L'idée d'une telle feuille de route peut s'avérer judicieuse pour l'associer davantage encore à son apprentissage. Le Portfolio européen des langues pourrait la remplacer.

Cette expérimentation, telle qu'elle a été pratiquée, ressemble enfin à l'enseignement modulaire mis en place vers la fin des années soixante dix, dans le cadre de l'enseignement modulaire. L'adaptation d'un enseignement similaire, avec un horaire réduit, semble difficile à envisager, à moins qu'il ne soit déployé sur au moins deux années d'apprentissage. L'introduction du *Portfolio européen* (renseignements chez <http://www.crdp.ac-caen.fr/Boutique/pages/resume.livres/portfolio.htm>) des langues serait, à notre avis, nécessaire : non seulement il permettrait une avancée vers l'autonomie au niveau de l'évaluation, mais il pourrait servir de référentiel ou de progression adaptée à l'élève qui se fixerait ses objectifs d'apprentissage, à charge au professeur de lui fournir les supports appropriés, ce qui ne peut se concevoir que dans un travail d'équipe, à condition aussi que toutes les langues soient parties prenantes dans l'introduction du Portfolio, les objectifs d'apprentissage des langues étant identiques d'une langue à l'autre, l'élève pouvant alors aussi se fixer lui-même, avec l'aide du professeur, son parcours d'apprentissage.

Il nous semble toutefois que l'organisation, telle qu'elle a été choisie au lycée, ne réponde pas pleinement à un travail permettant au plus grand nombre d'envisager des progrès certains. Il faudrait poursuivre l'expérimentation sur au moins deux années (seconde et première) sur la base d'un programme et d'une progression à définir en conseil d'enseignement.